



UNE RENTREE SOUS TENSION

Après une période estivale placée sous le signe d'un déconfinement « débridé » qui a vu resurgir des comportements à risques, il ne faut pas s'étonner que cette rentrée scolaire et professionnelle se présente avec une forte recrudescence de l'épidémie de coronavirus.

Malheureusement ce que nombre d'entre nous redoutaient est en train de se réaliser. Le nombre de départements classés « rouge » s'étend sur le territoire et les restrictions des conditions de rassemblements et de déplacements se confirment.

La fin d'année se présente donc avec la poursuite et le renforcement des mesures de précautions, entraînant de facto l'annulation des repas de fin d'année des associations et de la municipalité.

Les locations de salles pour des événements familiaux seront, elles aussi, impactées. L'absence d'un vaccin qui se fait attendre et l'arrivée de la période hivernale avec son lot de maladies saisonnières, nous incitent tous à la plus grande prudence.

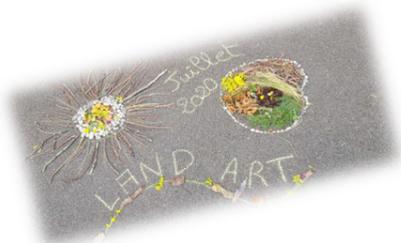
Le respect plus strict des mesures d'hygiène et de distanciation par chacun d'entre nous est la condition pour pouvoir envisager un minimum de vie sociale indispensable au bien-être de tous.

Vous pourrez lire dans ce bulletin que nous avons essayé de tenir certaines activités et maintenu une programmation culturelle avec les restrictions et précautions d'usage. L'autodiscipline collective est la condition de leur réussite et de leur maintien.

La rentrée scolaire sur notre commune s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'été fut mis à profit pour effectuer des travaux d'entretien dans les écoles, mais également pour réaliser la première phase de l'important chantier d'isolation thermique de l'école primaire P. Langevin. Cela permettra de réduire de moitié la consommation énergétique. Les travaux se poursuivront lors des prochaines vacances scolaires afin de ne pas impacter les conditions de scolarité.

Je forme le vœu que nous puissions ensemble surmonter cette épreuve et retrouver une vie normale le plus vite possible.

Votre maire,
Jean-Claude RENAUX



Accueil de
Loisirs



Cette année, près de 60 enfants ont fréquenté l'accueil de Loisirs en juillet et une quarantaine en août. Au programme de cet été particulier pour les enfants et les animateurs : laser game, escape game, zoo, accrobranche, sorties vélos, land art (art avec des éléments naturels ramassés pendant les sorties), activités manuelles, sorties en barque avec les polices Municipale et Nationale, des interventions scientifiques sur l'écologie et le développement durable, des parties de laser quest endiablées. Mais également du cinéma au Gaumont d'Amiens avec accès exclusif sur la salle et le choix du film, (génial!!), du bowling pour les maternelles, de l'accrobranche à la cité souterraine de Naours pour les plus grands (8-9 ans et 10-12 ans), une activité de turbo paddle à la base nautique de Saint-Sauveur pour les maternelles, et une sortie à la ferme pédagogique de Doullens, le paradis Konyka, où ils ont pu découvrir toutes sortes d'animaux de la ferme.



Cérémonie 14 juillet 2020



En présence des enfants et de notre député François RUFFIN, Jean-Claude RENAUX a lancé les festivités du 14 juillet : dépôt de gerbes, retraite aux lampions au son de la fanfare et feux d'artifices. A Camon, le port du masque et les distances de sécurité ont été respectés. Merci à tous pour votre civisme.

Inauguration de la Maison flottante



La maison flottante servant de base d'accueil pour le festival international de jardins a été inaugurée par Mme FOURÉ, Maire d'Amiens et M.GEST, président d'Amiens Métropole, accompagnés des nouveaux élus métropolitains.

Travaux des écoles



Une belle école toute neuve ! Les travaux de modernisation de l'école Élémentaire Paul Langevin ont eu lieu cet été afin de ne pas perturber une rentrée scolaire déjà compliquée.

Forum des Associations



Nombre de Camonois se sont déplacés avec beaucoup de discipline et de civisme pour participer au forum des associations ce samedi 5 septembre 2020. Les présidents ont pu se retrouver et échanger sur leurs organisations respectives et les difficultés du moment. De quoi redonner un peu de baume au cœur aux 25 associations présentes.

Les possibilités d'accueil ayant été réduites, n'hésitez pas à contacter rapidement l'association de votre choix.

Vivre

CAMON

Les Virades
de l'Espoir POUR VAINCRE LA
MUCOVISCIDOSE



L'association vaincre la Mucoviscidose organise les virades de l'espoir à Camon, les 26 et 27 septembre 2020. Les Virades de l'Espoir, manifestations de loisirs et de solidarité sont avant tout de grandes fêtes conviviales où se déroulent les animations les plus diverses dans le but de collecter des fonds pour vaincre cette redoutable maladie qu'est la Mucoviscidose.

Cette année 2020 est une année très compliquée et toutes les dispositions liées au Covid-19 seront prises en accord avec la Préfecture et la Municipalité de Camon. Pour notre association, c'est une catastrophe, pas de soirée Loto, pas de soirée à thème ni de randonnée à vélo. C'est pour cela que nous faisons appel à votre générosité pour faire un « Don » à l'ordre de « Vaincre la Mucoviscidose ».

M. et Mme Jean-Marc MORTEL
Organisateur des Virades
de l'Espoir de Camon



Au programme

DONNONS NOTRE SOUFFLE POUR CEUX QUI EN MANQUENT !

SAMEDI 26 SEPTEMBRE APRES-MIDI : marches de 3,5km, 7km, 10km par groupe de 10 personnes maxi et encadrées par des bénévoles du club d'athlétisme de Camon et de la mucoviscidose. Inscriptions sur place (3€) à partir de 13h30 à l'espace Gaston Gambier .

10 km : départ 14h30

7 km : départ 14h45

3.5 km : départ 15h00

« RENDEZ-VOUS A L'ESPACE GASTON GAMBIER »

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE : Comme les années précédentes, divers stands de jeux et de renseignements , structures gonflables, expo motos de 12h00 à 17h00, groupes musicaux et de danse, sans oublier la buvette et la restauration.

12h30/13h30 : Fanfare l'Hortillonne

13h45/14h15 : Camon Country Club

14h30/15h30 : The Peace Band

15h30/16h00 : Danse de Longueau

16h00/17h00 : Vibration



C ô t é

M é t r o p o l e

Vous avez élu, lors de la dernière élection municipale, en même temps que les conseillers municipaux, vos représentants à la métropole. Nos trois représentants, Françoise ROUSSEL, Jean Louis PIOT et Jean-Claude RENAUX siègent dans les différentes commissions.

Amiens Métropole est une association de 39 communes qui ont décidé de mutualiser une partie de leurs ressources pour former une entité de 350 km² avec une population de 178.892 habitants.

Le bilan de l'intercommunalité est positif pour les communes, et il le sera d'autant plus que nos représentants sont à même de peser sur les choix métropolitains au bénéfice de Camon. Sont élus :

Françoise ROUSSEL :
- commission sport et culture

Jean Louis PIOT :
- commission sport et culture, délégation à l'office du tourisme

Jean-Claude RENAUX vice-président aux mobilités participe également de façon associée :

- Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)
- SPL Vallée Idéale Développement, au conseil d'administration
- Commission chargée de l'examen des dossiers des opérateurs PSLA (aides au développement des logements aidés)
- Conférence de l'entente entre Amiens Métropole, ville d'Amiens et la Fédération Départementale de l'Energie (FDE80) pour le déploiement des bornes électriques ou hybrides rechargeables
- Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART)
- Commission Finances
- Commission Développement économique, infrastructure, numérique, enseignement supérieur, insertion
- Commission Développement durable, mobilités, habitat, politique de la ville



ADAPTER SON LOGEMENT POUR RESTER CHEZ SOI

LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE



La majorité des seniors souhaitent rester à domicile et pouvoir y vivre sereinement. Avec l'âge, les capacités physiques s'amenuisent et le risque de chutes est plus important. Le besoin d'aménager son logement, en particulier sa salle de bains, devient vite l'une des priorités des personnes âgées. Entreprendre des travaux pour rendre son logement plus adapté et plus sécurisant nécessite d'avoir le budget nécessaire. Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, a pour mission de faciliter l'accès au logement des salariés et d'aider aussi au maintien à domicile des seniors en améliorant leurs conditions d'habitat. En partenariat avec l'Etat, Action Logement a ainsi mobilisé une enveloppe de 1 milliard d'euros pour adapter plus de 200 000 logements aux besoins des personnes âgées. Aide soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services pour aider les personnes âgées à préserver leur autonomie. Action Logement propose justement une nouvelle subvention allant jusqu'à 5 000 euros, cette aide à l'adaptation du logement au vieillissement s'adresse aux retraités de plus de 70 ans et aux salariés ou retraités de plus de 60 ans en perte d'autonomie, qu'ils soient propriétaires, locataires ou hébergés par leurs enfants.

Cette aide versée, sous conditions (notamment de ressources), finance les travaux suivants :

- ◆ Le remplacement de la baignoire par une douche extra-plate avec sol antidérapant.
- ◆ Le rehaussement des toilettes avec barre d'appui ergonomique.
- ◆ L'installation d'un lavabo pour personne à mobilité réduite.
- ◆ Pour des aménagements complémentaires ou à venir, il est possible, sous conditions et dans la limite du coût total des travaux, de cumuler cette subvention avec d'autres aides existantes telles que celles de l'Anah, de l'Assurance retraite et des Conseils départementaux.

Rendez-vous sur le site d'Action Logement pour obtenir la demande d'aide simplifiée en ligne et toutes les informations pour effectuer cette demande : actionlogement.fr ou vous pouvez téléphoner au 0970 830 831. A propos d'Action Logement, pour connaître les modalités, consultez le site actionlogement.fr

Budget

Le budget 2020 est marqué par l'impact de la crise sanitaire, par la réforme de la taxe d'habitation et par une nouvelle diminution de la dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat.

La crise sanitaire a eu un effet négatif sur les recettes de fonctionnement faisant perdre 200000 euros à la commune. La réforme de la taxe d'habitation dépasse le seul aspect financier. Elle supprime le lien fiscal qui existait entre le financement des services publics locaux et les contribuables non-propriétaires. (Les propriétaires continueront de s'acquitter de la taxe foncière devenant la principale ressource fiscale de la commune).

La conséquence : une perte d'autonomie financière pour la commune et un nouveau recul de la démocratie. Pourtant ce budget est offensif. Il s'est construit avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans altérer le service rendu et sans endetter les générations futures ; le tout en préparant le Camion de demain.

Entretien et moderniser nos bâtiments et notre éclairage pour les faire entrer dans l'ère de la frugalité énergétique et ainsi faire rimer écologie et économies à long terme est l'idée forte de ce budget.

Les principaux travaux sont :

- Les travaux d'isolation thermique de l'école P.Langevin qui est un très gros programme cofinancé de près d'un million d'euros.
- L'accélération de la modernisation de l'éclairage public par LED.
- L'acquisition d'un véhicule électrique aux ateliers municipaux.

L'endettement de la commune par habitant en 2020 est de 340 euros (nous sommes 4486 habitants recensés), loin de la moyenne des communes de même rang qui est de 782 euros. La légitimité que vous nous avez octroyée durant ces années nous a permis de créer une assise budgétaire solide basée sur le bon sens et le développement durable.

Vivre

CAMON

Culturel

La Médiathèque Pierre Garnier partenaire de l'Espace Culturel Nymphéa vous propose une saison culturelle placée sous le signe du partage et de la découverte. Des rendez-vous mensuels, (atelier jeux vidéo, bébé bouquine, contes...), des temps forts, (le mois de la science...) lectures, ateliers parents-enfants... Pour plus d'informations ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque au 03.22.97.10.17 ou le Centre Nymphéa au 03.22.49.67.01.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons actuellement, liée au COVID-19, l'Espace culturel Nymphéa vous informera des consignes à suivre pour profiter au mieux de notre programmation et de nos ateliers. Nymphéa met tout en œuvre pour vous accueillir dans des conditions optimales, en respectant les règles sanitaires et en réduisant la jauge de ses spectacles. Afin de limiter le nombre de spectateurs, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à nos événements auprès de notre secrétariat, même s'ils sont gratuits. En vous remerciant par avance pour votre compréhension.

Plus d'informations sur www.camon.fr rubrique / saison culturelle.



Photomontages

Onirisme
Mélissa Van-Damme

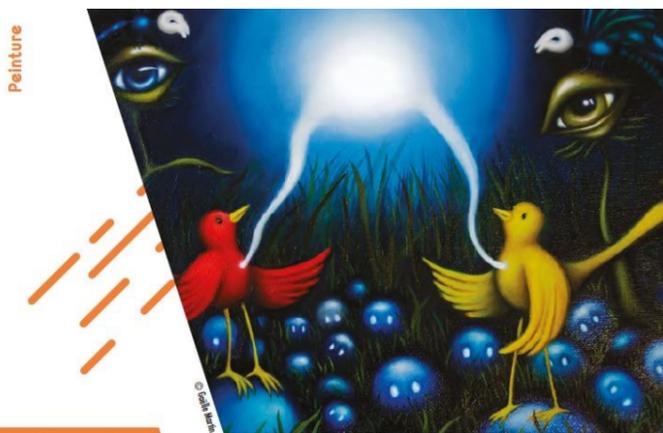
Du 16 septembre
(Vernissage à 18h)
au 5 novembre 2020



Peinture

**Quintessance
de forme humaine**
Patrick Woestelandt

Du 18 septembre
(Vernissage à 17h)
au 5 novembre 2020



Peinture

Du 16 septembre
(Vernissage à 18h)
au 5 novembre 2020

Extraits intérieurs
Gaëlle Martin



Dessin

Du 16 septembre
(Vernissage à 18h)
au 5 novembre 2020

**Inquiétantes
étrangetés**
Anne-Claire Giraudet



Lecture -
spectacle

**Les Mots des riches,
les mots des pauvres**

Compagnie P14

Vendredi
9 octobre 2020
à 18h



Théâtre
d'improvisation

Il était une quoi ?

Magali Quillico, Émilie Petipas,
Thomas Dupont

Vendredi
16 octobre 2020
à 17h30 et 18h15



Sieste
musicale

Siestes musicales

Vincent Lengaigne

Mercredi
4 novembre 2020
à 15h30 et 17h



Peinture +
Performance

KeNof

Parcours d'art contemporain - Amiens Métropole

Du 12 novembre
au 16 décembre 2020
Exposition (peinture)

Ven. 4 décembre
Performance à 18h



Photomontages

Du 12 novembre
au 16 décembre
2020

Marc Gerenton

Parcours d'art contemporain - Amiens Métropole



Lecture -
spectacle

Appel à participation !

Bastringue en P14

Compagnie P14

Samedi
14 novembre 2020
à 20h30

Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir

Permanence Mairie



Pour se mettre en adéquation avec vos besoins, la permanence du samedi sous fréquentée est remplacée par une nouvelle tranche horaire : **le jeudi de 17h à 19h.**(à partir du 24/09)

Brûlage à l'air libre



* Selon l'Article 1 de l'arrêté n° AR 2005.03.005, le brûlage à l'air libre de toutes natures est interdit sur le territoire communal.



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.



Théâtre en plein air

médecin
Le expert malgré lui
MOLIÈRE



Venez revisiter vos classiques en assistant à une représentation du « Médecin malgré lui » de Molière sur la place du Général Leclerc, **le samedi 26 septembre à 17h30.** Le prix est libre, le public donne ce qu'il veut/peut à la fin du spectacle.



Expression de l'opposition

Depuis le début du mandat, nous faisons des propositions simples, concrètes et peu coûteuses pour apporter un souffle nouveau à Camon : mettre en place un budget participatif, moderniser la communication (envoi mail aux habitants du PV des conseils municipaux, création page Facebook de la ville), mettre à disposition des tablettes aux conseillers pour faire des réunions digitales... pour une seule réponse: non! Est-ce cela le monde de demain? J'en doute! Restons force de proposition. [#BougeonsCamon](https://www.facebook.com/BougeonsCamon)

Loïc FOLLÉAT

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Ateliers CCAS



Ville de Camon



Dans le cadre de la Conférence des Financiers, le CCAS de CAMON organise des :

Ateliers de gymnastique adaptée pour les seniors (12 séances)
A partir du Vendredi 25 Septembre 2020
de 15h30 à 16h30
Salle Guy Fleuret

Gratuit

Tous les exercices sont adaptés aux capacités des personnes. Une personne se déplaçant avec une canne peut participer aux ateliers. Les séances débutent par un échauffement articulaire, debout ou sur une chaise afin de mobiliser toutes les articulations et limiter les effets de l'arthrose et se terminent par des exercices d'assouplissement. Ces ateliers permettent de redonner confiance et de lutter contre la peur de la chute.



Inscriptions et renseignements auprès du CCAS
03.22.49.65.72

Club des supporters



Merci au club des supporters qui a offert dans le cadre de la crise sanitaire une gourde individuelle à chaque licencié de l'US CAMON Football.

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

